

Image not found or type unknown



Commande passer sur internet

Par **Lacroix philippe**, le **13/06/2017** à **18:52**

Bonjour j'ai passer une commande par email que j'ai recus et je l'est renvoyer mais il me dise qu'il des articles pourtant j'ai bien tout renvoyer il me reclame la somme de 127 euros qui correspond au montant faut'il que je paye si non il transmette mon dossier au contentieux j'ai la preuve de depot du renvois de la commande merci mr lacroix